

3 activités

Niveaux
8-18 ans

unicef 
pour chaque enfant

Parler des conflits avec les enfants et les jeunes

Pour les acteurs éducatifs

my
unicef 

INTRODUCTION

Les activités proposées dans ce dossier permettront aux enseignants et aux animateurs d'aborder avec les enfants et adolescents les notions de conflits, de violences et de protection, que ce soit dans leur vie quotidienne ou face aux situations actuelles de conflits dans le monde.

Grâce aux activités proposées, les enfants et les jeunes pourront réfléchir aux causes et conséquences des conflits et mieux comprendre comment trouver ensemble des solutions afin de les aider à résoudre des situations conflictuelles, tout en développant leur sens de l'**empathie** et leur **désir d'agir**. **Les activités sont particulièrement appropriées dans le cadre des disciplines d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique, mais peuvent être utilisées dans tout autre contexte.**

Les activités proposées sont des adaptations issues des kits d'activités créés par les Comités nationaux pour l'UNICEF du Portugal et de la Grande-Bretagne.

CONSEILS POUR LES ENSEIGNANTS

Aborder le sujet des conflits, de la violence ou de la guerre avec les enfants peut être délicat, notamment lorsque cela fait partie de l'actualité, voire de leur vécu personnel.

Bien que leur quotidien ne soit pas toujours bouleversé par les événements, les enfants peuvent être préoccupés par les commentaires des adultes, les images de conflits qui circulent en boucle ou encore les discussions avec leurs camarades pendant la récré.

Les enfants ne sont pas tous armés pour mettre des mots sur leurs ressentis et leurs sentiments face à la violence, ce qui peut être source de stress et d'anxiété. C'est pourquoi, il est utile d'explorer en douceur, en prenant le recul nécessaire, les événements dramatiques dans des espaces sécurisants tels que l'école, la maison ou tout autre lieu d'accueil des enfants et des adolescents afin de les rassurer. Il est important de leur donner le temps et un espace de dialogue pour en parler et les inciter à demander de l'aide lorsqu'ils en ont besoin.

Vous trouverez ci-dessous des recommandations sur la manière d'aborder ce sujet avec les jeunes :

- Lorsque vous réalisez les activités de ce dossier pédagogique **gardez à l'esprit les différentes expériences vécues par les enfants** de votre classe en lien avec la violence, le conflit, les déplacements ou autres traumatismes dans leur vie.
- Entretenez un **dialogue ouvert avec vos élèves**. Encouragez-les à partager leurs points de vue et idées.
- Rassurez-les en insistant sur **les solutions envisagées et le rôle des institutions internationales** ainsi que **des organismes d'aide humanitaire** qui viennent en aide aux victimes.
- Rappelez aux enfants le rôle de la **Convention internationale des droits de l'enfant** qui est un engagement de la part des dirigeants du monde entier à protéger chaque enfant et à faire respecter ses droits en plaçant son intérêt supérieur au premier plan.
- Si un enfant témoigne lors des échanges d'une **situation personnelle préoccupante**, vous pouvez l'inviter à en discuter à la fin de l'activité, et le signaler à une personne référente au sein de votre établissement. Vous pouvez par ailleurs rappeler l'existence aux enfants et jeunes du numéro d'urgence 119 pour l'Enfance en Danger.

Articles de la Convention internationale des droits de l'enfant en lien avec les activités



Article 19. **PROTECTION CONTRE LA VIOLENCE**

Les gouvernements doivent protéger les enfants contre la violence, les mauvais traitements et le manque de soins et d'attention de la part de toutes les personnes qui s'occupent d'eux.



Article 29. **OBJECTIFS DE L'ÉDUCATION**

L'éducation des enfants doit les aider à développer pleinement leur personnalité, leurs talents et leurs capacités. Elle doit leur enseigner à comprendre leurs droits et à respecter les droits et la culture des autres, ainsi que leurs différences. Elle doit les aider à vivre en paix et à protéger l'environnement.



Article 34. **PROTECTION CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES**

Les gouvernements doivent protéger les enfants de l'exploitation sexuelle et des violences sexuelles, par exemple contre des personnes qui forcent les enfants à avoir des relations sexuelles contre de l'argent ou à faire des photos ou des films sexuels.



Article 35. **PRÉVENTION DE LA VENTE ET DE LA TRAITE**

Les gouvernements doivent faire attention à ce que les enfants ne soient pas enlevés ou vendus et à ce qu'ils ne soient pas emmenés dans d'autres pays ou endroits pour y être exploités (c'est-à-dire que l'on profite d'eux).



Article 36. **PROTECTION CONTRE L'EXPLOITATION**

Les enfants ont le droit d'être protégés contre toute autre forme d'exploitation (c'est-à-dire que l'on profite d'eux), même si elle n'est pas spécifiquement mentionnée dans cette convention.



Article 38. **PROTECTION EN TEMPS DE GUERRE**

Les enfants ont le droit d'être protégés en temps de guerre. Aucun enfant de moins de 15 ans ne peut faire partie de l'armée ou participer à des combats.

OBJECTIFS

À la fin de cette activité, les enfants pourront :

- Reconnaître les attitudes et les émotions liées aux situations conflictuelles
- Identifier les effets négatifs qui découlent des conflits
- Adopter des attitudes pacifiques dans les relations avec les autres

Modalités pratiques



Tranche d'âge

8 - 15 ans



Nombre de participants

5- 25



Durée de l'activité

45 minutes



Matériel

- Grande feuille
- Signets

Carte mentale sur les conflits

Cette activité est inspirée d'un kit d'activités créé par le Comité Portugais pour l'UNICEF

LE CADRE

Les conflits entre pairs peuvent découler de situations apparemment simples, comme la gestion de ses besoins ou de ses émotions. Il est essentiel que les enfants et les jeunes apprennent à gérer, de manière positive, leurs ressentis, minimisant les conflits potentiels, qui se traduisent souvent par des actes de violence.

À l'heure où le monde connaît plusieurs conflits, il est urgent d'éduquer pour la paix et d'encourager le respect, la tolérance et la solidarité.

DÉROULÉ DE L'ACTIVITÉ

1 Dessinez un cercle au milieu du tableau et écrivez le mot CONFLIT au centre.

2 Demandez aux participants de nommer des mots ou des phrases qu'ils associent au mot « conflit » - cela peut-être : des descriptions de situations, des parties à un conflit, des types de conflits, des sentiments, des sources de conflit, ou autres réponses.

Acceptez toutes les réponses sans jugement et ajoutez-les au tableau en traçant une ligne qui part du centre, du mot : CONFLIT, et écrivez les mots/phrases des participants (voir annexe).

3 Essayez de regrouper les réponses — par exemple, tous les mots qui dépeignent des sentiments; mots liés aux types de violence, aux sources de conflit, etc. *Certaines réponses peuvent faire appel à des associations que vous pourrez représenter sous la forme d'une branche ou d'une ramification.*

4 Lorsque les participants ont terminé la carte mentale, demandez-leur de revoir brièvement le tableau. Demandez leur de décrire ce qu'ils en pensent

et ce que représente cette carte mentale. Les réponses peuvent porter sur plusieurs types de conflits avec lesquels ils sont le plus familiers, ou les expressions que les gens utilisent dans les situations conflictuelles. Souvent, la plupart des associations sont négatives et font référence à la violence. Puis, engagez une discussion :

- *Pourquoi les réactions aux situations conflictuelles sont-elles presque toujours négatives ?*
- *Encouragez les élèves à élargir leur compréhension du mot CONFLIT au-delà des réponses proposées, vous pouvez alimenter les échanges par les questions suivantes : Quelqu'un connaît-il une quelconque relation positive avec le mot conflit ? Par exemple, quelqu'un associe-t-il le conflit à la paix, à la résolution de problèmes ou aux opportunités d'effectuer des changements ?*

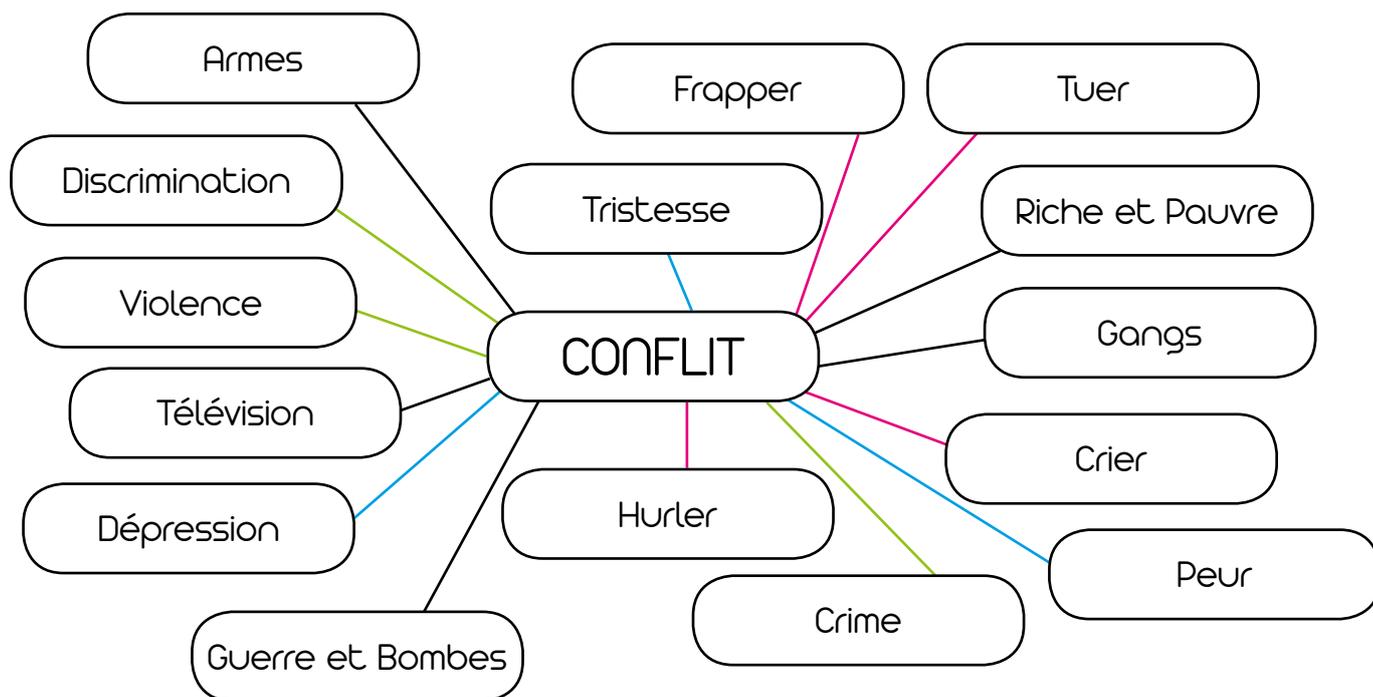
Si le groupe aborde des questions liées au conflit en Ukraine ou dans d'autres pays, encouragez la discussion :

- De quoi avez-vous entendu parler ?
- Par quels moyens ?
- Qu'est-ce que cela vous a fait ressentir ?

5 À la fin, ils pourront réaliser des affiches sur le modèle de la « carte mentale » afin de les exposer à différents endroits de la classe ou de l'établissement. Ils peuvent aussi indiquer sur les affiches les numéros d'urgence, associations ou personnes référentes à qui demander de l'aide ou des conseils.

6 Pour continuer à explorer le sujet, ils peuvent répéter l'activité en utilisant les mots RÉOLUTION ou PAIX comme point de départ au centre de la carte mentale, ou bien étendre la carte «conflit» en ajoutant des ramifications avec des mots qui invitent à la résolution du conflit (ex: armes --> désarmement / Frapper --> Soigner)

ANNEXE - EXEMPLE DE CARTE MENTALE



© UNICEF/UN034/1508

OBJECTIFS

À la fin de cette activité, les participants pourront :

- Identifier les situations de violence
- Analyser les causes de la violence
- Développer des moyens non violents de résoudre les conflits
- Adopter des attitudes pacifiques envers les autres, en particulier dans la résolution de problèmes

Modalités pratiques



Tranche d'âge

10 - 18 ans



Nombre de participants

10 - 25



Durée de l'activité

60 minutes



Matériel

Pas de matériel particulier nécessaire

Choisir la paix plutôt que la violence

Cette activité est inspirée d'un kit d'activités créé par le Comité Portugais pour l'UNICEF

LE CADRE

Cette activité vise à faire prendre conscience aux participants qu'il y a encore beaucoup d'enfants qui, malheureusement, voient leurs droits bafoués, malgré la Convention internationale des droits de l'enfant indiquant qu'ils ont le droit « d'être protégés contre toutes les formes de violence physique ou mentale, abus, négligence ou traitement négligent, mauvais traitements ou exploitation, y compris la violence sexuelle ».

Avant de commencer l'activité, il est important d'avoir conscience que certains enfants ou jeunes du groupe peuvent être affectés par des situations de violence, dans leur vie passée ou présente. Les élèves doivent pouvoir décider s'ils veulent participer à cette activité et avoir la possibilité de ne pas participer aux débats chaque fois qu'ils se sentent mal à l'aise.

Chacun a le droit d'exprimer son opinion pendant l'activité, et doit respecter celui des autres. Les élèves doivent se sentir en sécurité et soutenus pour faire face au problème de la violence, sans jugements de valeur ni commentaires qui pourraient causer de l'inconfort. Si nécessaire, vous pouvez adapter l'activité aux caractéristiques du groupe.

Si des enfants ou jeunes se confient sur des situations problématiques vécues, vous pouvez leur proposer d'en parler en fin de séance, puis informer une personne référente. Vous pouvez par ailleurs évoquer au groupe le numéro d'urgence pour l'Enfance en Danger : 119

DÉROULÉ DE L'ACTIVITÉ

1 Introduisez le thème de « la violence » avec le groupe, avec des questions telles que « Qu'est-ce

que c'est ? », « Quelles sont les différentes formes de violence ? » « Comment la violence peut-elle se manifester ? »

Encouragez les élèves à élargir leur compréhension du concept de violence au-delà de la violence physique, traitant des situations d'abus et de violence verbale, de violence psychologique et de menaces d'abus.

2 Divisez la classe en groupes de 4 ou 6 élèves et expliquez que chaque groupe doit passer une quinzaine de minutes pour partager et discuter des situations de violence qu'ils ont observées (à l'école, avec des copains, etc.).

Les participants ne sont pas tous obligés de partager des choses s'ils n'en ont pas envie, et il est essentiel de veiller à ce que les échanges en petits groupes ne mettent personne mal à l'aise et de rappeler la possibilité de ne pas participer aux débats.

3 Proposez à chaque groupe de choisir une situation violente parmi celles dont il a discuté, puis de créer une « photographie humaine » pour montrer la situation à la classe.

Pour faire une « photographie humaine », un « portrait » doit être pris sans aucun son ni mouvement, qui comprend toutes les personnes du groupe ou les personnes impliquées dans la situation qu'ils abordent et représentent. La pose et l'expression du visage doivent exprimer le rôle que chacun joue dans la photographie (par exemple le rôle de victime, d'agresseur ou de témoin).

4 Chaque groupe présente sa « photographie humaine » à la classe. Les autres groupes essaient d'interpréter les « photographies humaines » présentées et peuvent faire des commentaires. Le groupe qui a présenté sa « photographie humaine » ne doit qu'écouter les retours des autres sans répondre.



© UNICEF/UN0378258/Panjwani

5 Lorsque tous les groupes ont présenté leurs « photographies humaines », les élèves retournent par petits groupes et discutent de la façon dont le conflit qu'ils ont montré peut être résolu pacifiquement sans recourir à aucune forme de violence. Ensuite, ils doivent créer une autre « photographie humaine » pour montrer comment la situation a été résolue.

6 Puis chaque groupe présente sa « photographie de la résolution des conflits » à la classe.

Après chaque présentation, il peut y avoir cette fois une brève discussion, où les participants des autres groupes peuvent commenter ce qu'ils ont vu.

Le groupe présente ensuite la situation qu'il décrivait et comment elle a été résolue.

Les élèves sont invités à donner des suggestions avec d'autres résolutions possibles.

À la fin, l'ensemble des groupes doit évaluer les suggestions de résolution de conflits en tenant compte des expériences de la vie réelle, soulignant que, normalement, il existe plusieurs façons de résoudre des conflits, et qu'il existe plus d'un moyen pacifique de résoudre les situations de violence.

7 En guise de conclusion, l'activité peut être analysée en posant des questions telles que :

- Comment chacun s'est-il senti de faire partie de la photographie humaine ?
- Les élèves se sont-ils sentis mieux lorsqu'ils ont présenté la photographie avec la situation résolue ? Pourquoi ?
- S'ils ont déjà assisté ou été impliqués dans une situation de conflit, était-il difficile de trouver une solution

non violente ? Pourquoi ? Ont-ils trouvé une solution, et si oui comment ?

- Pour quelles raisons des situations ou des personnes peuvent-elles devenir violentes ?
- Comment réduire ou éviter la violence dans des situations difficiles ?
- Quels sont les indicateurs, physiques ou verbaux, d'un comportement violent ?

POUR ALLER PLUS LOIN

1 Liez les droits de l'homme et les droits de l'enfant en posant des questions comme :

- Existe-t-il un droit humain à la non-violence ?
- Quels droits humains sont liés à la non-violence ?
- Pourquoi les droits humains liés à la non-violence sont si importants ?
- Comment ces droits humains peuvent-ils être protégés ?

2 Adoptez une « charte pour la non-violence » pour aider les élèves à résoudre les conflits :

a) Proposez aux élèves d'établir des règles de non-violence et de résolution de conflits, qui permettraient d'être en sécurité et d'entretenir de bonnes relations au sein du groupe.

b) Invitez-les à réaliser des affiches sur ces règles afin de les exposer à différents endroits de la classe ou de l'établissement. Ils peuvent aussi indiquer sur les affiches les numéros d'urgence, associations ou personnes référentes à qui demander de l'aide ou des conseils.

OBJECTIFS

À la fin de cette activité, les participants pourront :

- Comprendre pourquoi les enfants sont plus vulnérables en temps de guerre
- Agir en faveur de la paix dans la vie de tous les jours

Modalités pratiques



Tranche d'âge

10 - 18 ans



Nombre de participants

Classe entière



Durée de l'activité

50 minutes (il est possible de faire une ou plusieurs étapes de l'activité en fonction du temps disponible)



Matériel

- Post-it
- Feuilles A3
- Feutres

Protéger les enfants de la guerre

ÉTAPE 1 : ÉCHANGE SUR L'IMPACT DE LA GUERRE SUR LES ENFANTS (15 MINUTES)

1 Écrivez la question suivante au tableau « **Pourquoi les enfants devraient-ils être protégés des guerres ?** ».

- Demandez aux élèves d'écrire sur des post-it leurs idées (une idée par post-it).
- Au bout de 10 minutes, demandez aux premiers volontaires de venir coller une idée à la fois sur le tableau.
- Demandez aux autres élèves s'ils ont des idées similaires. Le cas échéant, demandez-leur de venir coller leur post-it au même endroit. Cela permet de créer des groupements d'idées similaires. Une série de plusieurs idées similaires (3 ou 4 idées) constitue un BINGO ! Attention, il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses, toutes les propositions sont les bienvenues.

2 Pour la restitution vous pouvez entourer les idées similaires sur le tableau et attribuer un nom/une thématique à chaque groupement d'idées.

3 Vérifiez si les éléments ci-dessous apparaissent dans les réponses des élèves sinon partagez-les avec eux :

- *Les enfants doivent bénéficier de tous les droits inscrits dans la Convention internationale des droits de l'enfant. La guerre et les situations de conflit empêchent les enfants de jouir de bon nombre de ces droits.*
- *La guerre est dangereuse pour tout le monde mais les enfants sont les plus vulnérables. En effet, ils sont encore en pleine croissance et peuvent ne pas avoir la maturité physique ou émotionnelle nécessaire pour faire face à la situation.*
- *Les adultes choisissent de rejoindre les forces armées en tant que profession, et ils reçoivent une formation et un soutien pour faire leur travail. Les enfants soldats sont souvent contraints ou forcés d'y participer.*

La participation à une guerre peut avoir un impact conséquent sur une personne tout au long de sa vie quel que soit son âge.

- *Les enfants qui ont vécu la guerre peuvent être amenés à considérer la guerre et la violence comme seuls réponses aux problèmes et cela peut affecter toute leur vie.*

ÉTAPE 2 : RÉALISATION D'UNE AFFICHE DE SENSIBILISATION AUTOUR DU SYMBOLE DE LA PAIX (20 MINUTES)

Si la paix régnait dans le monde, tous les enfants seraient protégés de la guerre. C'est l'un des objectifs des Nations Unies.

Demandez aux enfants de concevoir par petits groupes une affiche de sensibilisation pour promouvoir la paix. Ils devront :

- Expliquer pourquoi la guerre est si dangereuse pour les enfants
- Insister sur le fait que les enfants ont le droit d'être protégés de la guerre en vertu de la Convention internationale des droits de l'enfant
- Créer leur propre devise et symbole de paix

ÉTAPE 3 : DISCUSSION DE GROUPE (15 MINUTES)

Pour recentrer et rapprocher la thématique des conflits aux réalités des élèves, proposez-leur de réfléchir en petits groupes aux questions suivantes :

En cas de guerre ou de conflit, nous essayons souvent de penser à la paix.

- 1) Qu'est-ce qui vous fait vous sentir en paix et calme ?
- 2) Comment vos pensées, vos paroles et vos actions peuvent-elles apporter un sentiment de paix à vos amis et à votre famille ?
- 3) Que faut-il faire pour être un ambassadeur de la paix ?